

## 49.3 Et ça repart !

Le gouvernement commençait à se bercer de la douce illusion que tout était en train de rentrer dans l'ordre. Son ordre. Les manifestant-es allaient se lasser et les grévistes se décourager. La vilaine entreprise de réduction des pensions pourrait, gentiment, être menée à son terme. Même l'ineffable Blanquer se laissait aller à une petite blague : mettre en place une consultation afin de savoir ce que « pensaient » les enseignant-es. Histoire de faire un peu rigoler les troupes avant qu'elles retournent au turbin. Histoire surtout de signifier, mine de rien, que nous étions passé-es à autre chose.

Peine perdue, il a suffi que Philippe veuille faire le malin, et voilà que l'incendie repart. Sacré boute-feux le Philippe ! Croyant profiter des vacances, du week-end et d'une épidémie, il a dégainé le 49.3 sans prévenir. Il n'avait pas encore fermé son micro que les rues se remplissaient et que des rassemblements « sauvages » s'organisaient. Sa mesquine petite manœuvre institutionnelle a simplement suffi pour relancer la contestation.

Ce n'est en rien étonnant. Il n'y a que Macron et sa bande pour ne pas avoir su mesurer l'état d'exaspération dans lequel se trouve une partie majoritaire de la population. Cela se constate dans tous les secteurs. À commencer par l'Éducation nationale où facs et lycées sont sous pression et où les contradictions nées des « réformes » apparaissent tellement flagrantes que même le Conseil d'État (pas vraiment une officine subversive) dénonce le caractère « opaque » de Parcoursup.

Nous vivons un mouvement social exceptionnel tant par sa durée que par sa diversité et nous entrons, aujourd'hui, dans sa deuxième phase. Un moment où tout peut basculer. A condition d'y mettre toute notre énergie. Car, depuis le 5 décembre, les revendications que nous portons n'ont, en rien, perdu de leur légitimité et le gouvernement commence à vaciller.

**Plus que jamais, c'est dans les AG, c'est dans la grève, c'est dans la rue que ça se passe !**

*Journal réalisé collectivement  
par les adhérent-e-s de SUD-Éducation  
et imprimé par eux*

Numéro de CPPAP : 0313 S 05109  
Directrice de publication : G. FRANCOIS  
Prix : 2€ Gratuit pour les adhérent-e-s  
Abonnement : 20€  
**SUD-Éducation 76-27**  
8 rue de la Savonnerie, 76 000 Rouen  
tel : 02 35 89 89 83 sudeduc7627@orange.fr  
<http://www.sud-education-hautenormandie.org/>  
<https://www.facebook.com/sudeducation7627>

## Sommaire

Page 1 :

Page 2 :

### LE PROFESSEUR GÉTOUCOMPRIS NOUS DIT TOUT :

Le MEDEF propose d'échanger  
les congés payés  
contre des points ...

Mais oui ! Bien sûr !  
A quoi ça sert les  
congés payés !

Puisque le but,  
c'est de vivre  
moins longtemps !



Et grâce  
à Macron,  
on va  
y arriver !

# SOUTIEN À VIANNEY

Nous étions environ 200 le 27 février dernier, massés devant les grilles du Palais de Justice, pour soutenir notre collègue Vianney convoqué par un juge d'instruction afin d'y recevoir un rappel à la loi. Pour mémoire, Vianney a été interpellé lors de la manifestation du 9 janvier, jour où les violences policières ont été particulièrement visibles.

Notre collègue a dû faire 24h de garde à vue et s'est fait confisquer son téléphone en raison d'une enquête sur des tags commis ce jour-là. A ce jour son téléphone ne lui a pas été restitué.

Cet événement constitue un exemple de l'intensification de la répression sur l'ensemble du mouvement social depuis plus d'un an : il est insupportable qu'un manifestant n'ayant commis aucun délit se voie infliger ce traitement.

A notre connaissance, les policiers auteurs des violents coups de matraque sur la tête de manifestants ce jour-là, n'ont, eux, fait l'objet d'aucune remise en cause.

# L'INCLUSION :

Dans le chapitre 1 de la Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République, l'article L. 111-1 du Code de l'Éducation est ainsi modifié: « Il reconnaît que tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser. Il veille à l'inclusion scolaire de tous les enfants, sans aucune distinction. ». C'est bien de le dire et de l'écrire mais encore faudrait-il en donner les moyens. Après la lecture du communiqué d'information de Jean-Michel Blanquer du 27 août 2019 sur la Loi pour une École de la Confiance, on constate que l'école inclusive n'en est qu'un des aspects. Mais sans davantage de précisions sur les moyens mis à disposition sur le terrain, ce document soulève beaucoup d'interrogations et de craintes.

En lien avec ce communiqué, un autre article intitulé pour une rentrée pleinement inclusive en 2019, détaille les objectifs de cette réforme visant à « créer un grand service public de l'École inclusive » :

## ***1. Instituer un service de l'accompagnement des élèves en situation de handicap***

Au vu des objectifs visés en terme de scolarisation des élèves d'IME en milieu « ordinaire » (50% pour 2020 et 80% en 2022), on peut s'interroger sur le nombre d'AESH (Accompagnant d'Elèves en Situation de Handicap) recrutés.

## ***2. Mieux accueillir les parents et l'élève et simplifier les démarches***

Qui se chargera de cela ? L'enseignant de la classe de référence de l'élève ? L'enseignant spécialisé ?

## ***3. Former et accompagner les enseignants***

Il faut faire preuve "d'humanité"  
a déclaré Emmanuel Macron ....

Le saint homme !



# mais à quel prix ?

Si les enseignants spécialisés sont personne ressource pour les collègues, qu'en est-il de leur formation et de leur rémunération ? Les enseignants spécialisés sont-ils formateurs ? De plus, dépendront-ils d'un secteur géographique ? Quelles seront les modalités de déplacement ? Y-aura-t-il un défraiement ? Enfin, quels vont être les moments dégagés pour cela ?

#### **4. Professionnaliser les accompagnants d'élèves en situation de handicap**

Au vu des troubles de comportement déjà observés dans le cadre des IME et malgré les moyens mis en place, il est difficile d'imaginer que la scolarisation en milieu « ordinaire » puisse se faire sans la présence d'un AESH pour un élève. La formation des AESH est-elle suffisante pour répondre aux besoins de tous les élèves ? Que deviennent les éducateurs ?

#### **5. S'adapter aux besoins éducatifs particuliers des élèves**

Qui va aider les enseignants pour cela ? Une formation est plus que nécessaire pour aborder la complexité des situations qu'ils seront amenés à rencontrer davantage. Et si ce sont les enseignants spécialisés qui sont chargés de cela,

quand va-t-on leur permettre de le faire et dans quelles conditions ?

#### **6. Structurer la coopération entre les professionnels de l'Éducation nationale et du secteur médico-social dans les établissements scolaires**

Avec l'Ecole inclusive, le nombre de jeunes dans les IME baissera. Que va-t-il advenir des professionnels au sein des IME ? Y aura-t-il des éducateurs dans les écoles ?

#### **7. Piloter et évaluer le déploiement des mesures**

### **Par qui et comment ?**

A l'ère de la réunionite aigue, ne va-t-on pas une fois de plus vers une multiplicité de ces temps de réunion ? Qu'en est-il de la qualité de l'enseignement auprès des élèves ? Qu'en est-il de l'accompagnement des enseignants « ordinaires » dont les conditions sont déjà très difficiles au vu des problématiques rencontrées et du manque de moyens actuels ? N'y a-t-il pas un risque de leurrer les familles en leur faisant croire que leur enfant va mieux pour réintégrer un parcours scolaire plus classique ?

Car en effet sur le principe, on ne peut qu'être que d'accord avec la scolarisation des enfants au sein d'un même lieu, l'Ecole pour

tous avec nos différences. Mais cela suppose un déploiement de moyens conséquents pour répondre à cette complexité. Or, les politiques menées depuis plusieurs années ne semblent pas tenir compte de ce malaise vécu par l'Ecole et tous ceux qui la fréquentent.

Nous doutons fortement de l'attribution des moyens qui devraient urgemment être donnés pour éviter tous les dysfonctionnements supplémentaires qui mettraient l'Ecole publique encore un peu plus à mal.

**Les enseignants ayant exprimé leur sympathie  
à l'égard de leur collègue et amie  
Christine Renon  
le 3 octobre 2019  
ont bénéficié d'une retenue sur salaire en janvier 2020**

Les chacals !  
Et on parle pas de  
Pénicaud !



**Sud TV**

# Fin du dialogue Bienvenue aux recours

Pour les congés de formation, les collègues continuent à nous appeler pour suivre leurs dossiers et vérifier que leurs situations personnelles sont bien prises en compte. Malheureusement pour eux, la CAPA « congés formation », depuis cette année ne se tient plus, et donc notre syndicat est dans l'impossibilité de les accompagner et de vérifier que les règles sont bien respectées pour leurs attributions. Ce sont désormais des relations « employeurs-employés », nous répond le Rectorat. Aux collègues d'appeler leurs gestionnaires respectifs (matières, localisation) et espérer qu'ils leur communiquent les barèmes retenus, mais cela ne leur permettra pas de savoir si l'équité est respectée. Et on peut déjà en douter en se souvenant des nombreuses erreurs corrigées par les commissaires paritaires les années précédentes. Car les agents administratifs sont de moins en moins nombreux, pour de plus en plus de dossiers à mettre à jour ; et ce n'est pas la fusion des académies normandes qui va faciliter leur travail.

Pour les mutations, c'est la même situation. Finis les « Groupes de travail », oubliées les « CAPA » et la gestion humaine des dossiers, c'est l'incompréhension et l'opacité qui règnent désormais. Une collègue stagiaire, par exemple, vient d'apprendre en janvier que les points de rapprochement de conjoint ne lui seront pas accordés car son conjoint est « Doctorant contractuel » à l'université de Rouen (donc lauréat du concours de l'agrégation) et qu'à ce titre cela ne lui ouvre pas de droit car il est considéré par l'administration comme stagiaire durant les 3 ans de son contrat... Si seulement il

avait pu travailler dans le privé ou même être inscrit à Pôle emploi, elle aurait eu plus de chance de rester avec lui. Belle entrée en matière dans la profession pour ce jeune couple qui se destine à l'enseignement public.

Dernier exemple en date dans l'enseignement privé : un maître auxiliaire en philosophie depuis une dizaine d'années dans l'académie, en contrat à durée indéterminée depuis 2015, régulièrement inspecté et correctement noté reçoit un recommandé fin février pour « un entretien préalable en vue de son licenciement » au mois de mars... La raison invoquée serait sa dernière inspection, où, prévenu tardivement, le collègue aurait fait un cours qui « partait dans tous les sens ». Pas de visite conseil, pas de formation proposée : du jour au lendemain, c'est la porte qu'on lui désigne. Pas sûr que l'enseignement public soit à l'abri de ce genre de « management » avec notamment, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la nouvelle loi sur les ruptures conventionnelles de contrat. On est désormais plutôt dans une logique de « bosse et ferme ta gueule ! »

L'académie de Rouen est devenue une boîte privée comme une autre. C'est l'impression que ça donne aux déchargé-E-s qui viennent en aide aux collègues.

La gestion RH n'a jamais aussi bien porté son nom. Nous, enseignants et travailleurs de l'Éducation nationale sommes des ressources avant tout. Les principaux, les proviseurs, les inspecteurs, et autres directeurs rectoraux des gestionnaires toujours plus aveugles et sourds aux souffrances croissantes des personnels.

# Les E3C :

On pourrait en rire, si les élèves et les personnels n'en faisaient pas autant les frais. Les E3C sont partout en France une véritable fumisterie, de leur conception par le Ministère à l'évaluation des élèves, en passant par les conditions de composition. Nous avons pu le vérifier dans notre académie.

D'abord la banque de sujets: ouverte mi-décembre, complétée début janvier sans en informer les professeurs concernés. Filtre de recherche inopérant. En mathématiques, aucun sujet ne peut être traité si les professeurs ont suivi la progression recommandée par les formateurs. Deux options : choisir un sujet et le bachoter pour que les élèves ne soient pas trop désemparés, ou déclarer le choix impossible et laisser chef d'établissement et inspecteurs envoyer eux-mêmes les élèves dans le mur. En histoire-géo, dans certaines filières, seuls 5 sujets correspondent à l'avancement dans le programme ; ils ont tous la même première partie. Autant donner le sujet en avance à ceux qui passeront le rattrapage...

Ensuite, les conditions de passation pour les élèves: les professeurs sont massivement en grève pour protester contre la tenue des E3C. Il n'y a parfois aucun professeur pour surveiller. Des manifestations sont organisées avec l'interprofessionnelle devant les établissements. Dans la plupart des lycées, les épreuves se tiennent quand même. Au lycée Les Bruyères de Sotteville-lès-Rouen par exemple, les personnels administratifs surveillent les épreuves, et les élèves composent malgré l'alarme incendie qui sonne en continu et la présence de manifestants extérieurs dans les couloirs de l'établissement. Les salles ne sont pas en configuration « examen » et il y a deux élèves par table. Des épreuves surveillées par des personnes dont

# une grande fumisterie

ce n'est pas le métier, générant, selon les salles : communication généralisée entre les élèves, téléphones portables sur les tables, émargement non réalisé, absence de vérification d'identité, copies non anonymes faute de consigne...

Enfin, les corrections sur des copies dématérialisées, numérisées et transmises aux correcteurs via une application dédiée : on s'aperçoit une fois les épreuves commencées que la numérisation des cartes en géographie n'est pas satisfaisante. Des collègues corrigent des copies non anonymées, dont certaines de leurs propres élèves. On demande aux correcteurs de contacter les professeurs des classes corrigées afin d'adapter le barème aux questions portant sur des domaines non étudiés.

Dans beaucoup d'établissements, les collègues ont refusé de choisir les sujets. Conséquence : des pressions en tous genres, des mails d'inspecteurs indiquant aux collègues qu'ils commettaient une faute professionnelle, et des choix de sujet faits par les inspecteurs des disciplines à partir des cahiers de textes en ligne. Sujets non communiqués aux profs, parfois non conformes aux thématiques traitées.

Beaucoup de professeurs ont mené des actions dans leur établissement les jours d'épreuves pour sensibiliser les élèves et surveillants à la situation et dénoncer la tenue coûte que coûte de ces E3C, alors même que les dates initialement fixées étaient locales et non nationales. Certains chefs d'établissement ont menacé les collègues impliqués et transmis leurs noms au rectorat dans des rapports détaillés, photos à l'appui. Ils ont en revanche omis de transmettre les informations concernant les conditions inadmissibles de composition dans les salles. Il est arrivé que dans certains établissements, la police et le GAPASE (Groupe de sécurité du rectorat) interviennent de façon musclée contre la résistance des personnels et des élèves.

Les syndicats SNFOLC, SNES et SUD Éducation ont été reçus en audience par la rectrice vendredi 7 février au sujet des E3C. Un entretien pour le moins étonnant. Selon la rectrice, aucune irrégularité lors du passage des épreuves ne lui a été signifiée par les proviseurs. Celle-ci encourage les représentants syndicaux à inviter les proviseurs à lui transmettre d'éventuelles informa-

tions en ce sens, tout en refusant catégoriquement que des professeurs informés de ces situations lui remontent directement des rapports. Elle nie toute pression exercée sur les chefs d'établissement pour que les E3C se déroulent sans faire de vagues. Mieux encore, elle ne voit pas le problème dans le fait de maintenir des élèves en salle lorsqu'une alarme incendie est active. Pire, nous l'informons que des élèves avaient l'après-midi le même sujet de langues vivantes que des camarades du matin et l'ont travaillé en avance ; elle s'en réjouit : « tant mieux, c'est qu'ils travaillent ! ». Et de s'exclamer que c'est normal que ce soit inéquitable, puisque c'est basé sur du contrôle continu ! Et de nous rappeler que nous avons probablement déjà fait pareil en classe, en donnant la même évaluation le matin et l'après-midi...

Au lycée Les Bruyères, nous sommes allés voir le proviseur pour lui demander de transmettre les PV de surveillance des E3C. D'après lui, aucun ne mentionne d'irrégularité dans les salles. À notre demande de consultation des PV, nous nous sommes vu opposer la nécessité d'une autorisation de la Division des Examens et Concours, que nous attendons encore à ce jour...

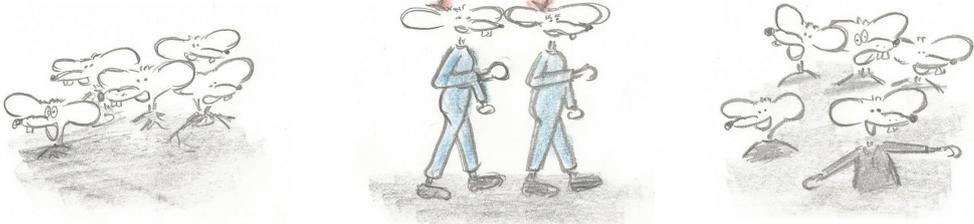
Non seulement l'organisation de ce nouveau bac frôle et l'amateurisme et la précipitation, mais en plus les simulacres d'épreuves ouvrent la voie à toutes sortes de dérives et d'inéquités, assumées par notre ministre et notre rectrice, et de conditions de passation frauduleuses, couvertes et étouffées par l'ensemble de la chaîne hiérarchique de l'Éducation Nationale.

## Quelle honte !

**Sud**TV présente :

les victoires de la musique (de la rue) 2020.

<b>Macron nous fait la guerre et sa police aussi ... POLICE AUSSI !</b>	<b>A CAUSE DE MACRON c'est la chute des pensions pour Fatou et Marion A CAUSE DE MACRON</b>	<b>ON EST LA ! ON EST LA ! MÊME SI MACRON NE VEUT PAS NOUS ON EST LA !</b>
---	---	--



S.

# Contre la retraite à points, on est toujours là !

# DANS L'EUROPE, MÉMOIRES

Débuté il y a trois mois, le mouvement contre le projet de loi sur les retraites reprend son souffle. La première séquence, celle de la grève reconductible dans les transports, est terminée depuis quelques semaines et la mobilisation cherche de nouvelles perspectives. Malgré toutes ses limites, la dernière journée de mobilisation nationale interprofessionnelle du jeudi 20 février a manifesté la continuité du mouvement. Des dizaines de milliers de personnes se sont de nouveau retrouvées dans les rues, pour le répéter à qui refuse de l'entendre : « On est là ! ».

Le pouvoir entend accélérer le calendrier, mais le moins que l'on puisse dire est que celui proposé par les directions syndicales n'est pas à la hauteur. Le mardi 31 mars, date proposée pour une nouvelle journée nationale de grève, est une perspective bien éloignée et isolée pour relancer la mobilisation au moment où le gouvernement veut terminer rapidement la partie en utilisant le 49-3, autrement dit : passer en force au parlement pour faire adopter plus vite la loi et couper l'herbe sous le pied à la contestation. C'est bien la preuve que Macron et sa bande ne sont pas tranquilles. On ne peut pas leur donner tort : les dizaines de milliers de travailleurs et de travailleuses qui ont été en grève reconductible pendant deux mois après le 5 décembre, les millions de manifestants qui ont occupé les rues, n'ont certainement pas lâché l'affaire.

Et le chaos provoqué dans les lycées par l'organisation du « bac Blanquer » montre que, même une fois passée, une réforme peut encore être difficile à appliquer. Mais face au rouleau compresseur gouvernemental, nous ne pouvons pas nous contenter d'aller à la bataille en ordre dispersé, un secteur après l'autre, l'un partant en grève quand un

autre s'essouffle. Nous ne gagnons que toutes et tous ensemble, en arrêtant le travail partout en même temps, en nous regroupant dans les manifestations. C'est cela une grève générale : un mouvement où nous ne sommes plus une somme de salarié-e-s en bagarre contre nos patrons respectifs, mais une classe sociale en lutte contre l'ensemble du système.

## Relancer la grève et la mobilisation générale

Les semaines du mois de mars ne doivent pas être creuses : mobilisation des « facs et labos en lutte » à partir du jeudi 5 mars, grève internationale des femmes le dimanche 8 mars, nouvel « acte » des Gilets jaunes et marche contre les violences policières samedi 14 mars, « semaine noire » à partir du lundi 16 mars, marche des solidarités le samedi 21 mars à l'occasion de la journée internationale contre le racisme...

Autant de colères qui doivent converger, afin de maintenir et renforcer un climat de contestation généralisée des politiques gouvernementales au profit du CAC 40, et poser les jalons d'une mobilisation de masse, appuyée sur des grèves dans tous les secteurs.

Dès le 21 octobre 2019, l'intersyndicale interprofessionnelle CGT, FO, FSU, Solidaires et MNL se réunissait pour préparer la grande journée de mobilisation contre le projet de retraite à points Macron-Delevoye du 5 décembre en organisant une première Assemblée générale de militant-e-s à Évreux mercredi 13 novembre. Les organisations syndicales euroises susnommées avaient pris à la fois la mesure du danger que représente le projet de retraite à points, mais aussi la mesure du rapport de force à établir pour empêcher le pire.

Depuis, les mois de décembre, janvier et février ont connu une suite compacte, et sans trêve pendant la période des fêtes, d'actions de lutte : blocages, diffusions de tracts, grèves, manifestations, assemblées générales... Pour un département peu industrialisé, sans tradition de lutte ouvrière, la quantité d'actions et le nombre de manifestants à Évreux (jusqu'à 10 000 le 5/12) ont été véritablement impressionnants.

Afin d'étendre le mouvement le plus possible et de convaincre des salarié-e-s jusque-là non engagé-e-s, et compte-tenu

## COMMENT REGLER LE FINANCEMENT DES RETRAITES ?

Un petit coronavirus ...



Dominique Da Silva  
député LaREM

Et pourquoi pas  
une canicule  
cet été ?



S.

# UNE MOBILISATION MORABLE !

aussi de la particularité de l'Eure de ne pas avoir de grosse(s) aggro(s) mais beaucoup de villes moyennes, l'intersyndicale interpro du 6 janvier, a décidé d'organiser des AG locales dans huit secteurs : Bernay, Évreux, Gisors, Louviers, Pont-Audemer, Verneuil-sur-Avre, Vernon. S'en sont suivies de nombreuses actions locales. Depuis, des AG interpros locales se réunissent régulièrement, souvent à un rythme hebdomadaire ; seules Gisors et Vernon n'ont pas suivi très longtemps. Même si le nombre de participant-e-s est inégal, les AG locales ont permis de renouveler le mouvement, de l'élargir et de multiplier les lieux de visibilité et de médiatisation de notre détermination.

Le mois de janvier fut également émaillé de blocages devant de nombreux lycées du département (Marc Bloch à Val-de-Reuil, Fontenelles à Louviers, Dumézil à Vernon, Modeste-Leroy, Senghor, et Aristide Briand à Évreux, ...) contre les E3C, premier maillon d'une réforme du Bac à la Blanquer, c'est-à-dire un Bac « à moindre coût, avec perte de son caractère national ». Ces mini-examens à répétition créent du stress pour les élèves afin de bien les imprégner des « valeurs » de la compétition individualiste, et détruisent pour les personnels le sens de leur travail. Et afin que les jeunes comprennent bien à quel gouvernement répressif ils ont affaire, le rectorat avait envoyé ses agents de sécurité zélés et sollicités des forces de police qui n'ont pas hésité à tabasser quelques lycéen-ne-s et adultes ici ou là histoire de leur entrer dans le crâne que « L'École de la Confiance, c'est du lourd ! ».

Deux caisses de grève en ligne ont été constituées : l'une pour les personnels de l'Éducation nationale et l'autre pour l'interprofessionnel. De multiples actions de solidarité ont permis d'alimenter la caisse interpro. Il faut continuer de faire jouer la solidarité pour permettre la suite du mouvement.

<https://www.lepotsolidaire.fr/pot/2qj4anqf>

<https://www.lepotsolidaire.fr/pot/4h9clika>

Dans l'interpro, il faut remonter à 2010 qui avait connu des grèves et des manifestations colossales contre une autre contre-réforme des retraites, pour retrouver une mobilisation d'un niveau équivalent dans le département de l'Eure. Sans nul doute le sujet des retraites est emblématique de notre attachement à nos droits et à notre protection sociale tant menacée par les politiques libérales qui se succèdent.

# LA CAISSE DE GRÈVE ÉDUCATION 76

En Seine-Maritime, la caisse de grève intersyndicale (SUD, FSU, CGT & FO) fonctionne depuis début décembre 2019 et a récolté plus de 10.000€. Elle est ouverte à la participation de tous, enseignants, non enseignants, syndiqués, non syndiqués et a pour objectif de soutenir les collègues grévistes engagés dans la mobilisation contre la réforme de la retraite par points.

Les demandes sont récoltées et traitées par l'intersyndicale, sur présentation des bulletins de paye, et tous les mois des chèques sont envoyés directement aux domicile des demandeurs. La priorité est donnée aux précaires et aux faibles salaires mais tout le monde peut y prétendre (un mail d'information a été envoyé à tous le personnel de l'académie).

Pour la première distribution en février, plus de 1.000€ ont été versés à près de 20 personnes, mais les demandes pour le prochain mois sont en très nette augmentation, au fur et à mesure que la mobilisation continue, et que les jours de grève sont imputés par l'administration. Son rôle moteur est vraiment de soutenir toutes celles et tous ceux qui font preuve d'engagement et de réduire l'impact financier.

D'autres caisses de grève internes aux établissements se sont mises en place partout dans le département et notre syndicat y a participé avec notre réserve comptable « solidarité ».

Pour information, vous pouvez toujours faire des dons sur le site :

<https://www.lepotcommun.fr/pot/dw96squ4>

Ou envoyer des chèques au local au 8 rue de la Savonnerie, 76000 ROUEN qui fera suivre.

## TOUS SOLIDAIRES

**Et que soient remerciés (dans les deux sens du terme !) Macron et Philippe qui viennent de donner un second souffle à notre colère par l'agitation du 49.3. En pleine propagation d'un coronavirus, ces ultra-libéraux viennent rappeler aux salarié-e-s qu'un grand danger menace notre avenir par leur projet destructeur de notre système de retraites.**

**On n'a pas fini, non,  
pas fini du tout !**

# Qui est Alice Guy chronique du se

Il faut connaître Alice Guy-Blaché pour se rendre compte à quel point il est scandaleux de l'avoir ignorée depuis si longtemps. Si elle est connue des seuls cinéphiles, le grand public ne sait rien d'elle. Peu de moyens existent de découvrir cette femme hors du commun, sauf un documentaire américain, sorti en 2018, de Pamela B Green, « *Be Natural, la vie inédite d'Alice Guy-Blaché* », et quelques livres, dont *Alice Guy, la première femme cinéaste de l'histoire*, roman d'Emmanuelle Gaume, publié en 2015.

Alice Guy, devenue plus tard Blaché par son mariage, a une vingtaine d'années lorsqu'elle devient la secrétaire, sténodactylographe, de Léon Gaumont. Oui, nous allons parler cinéma ! Elle accompagne son patron à une projection des Frères Lumière et est subjuguée. A l'époque, tous les messieurs sérieux pensent que la caméra est un objet sans avenir. Une fois passée la fascination première, à quoi cela pourrait-il bien servir ? Ce que pensent les dames sérieuses n'est pas resté dans l'histoire... Oui, nous allons parler de la place des femmes, plus particulièrement dans l'histoire !

Dans une interview donnée peu avant sa mort, survenue en 1968, à 95 ans, elle raconte être allée voir son patron en lui demandant son autorisation de tourner des films pour la maison Gaumont, qui vient d'acheter une caméra. Son patron accepte: « *d'accord, de toutes façons, c'est bien plutôt une activité pour jeune fille* ». Il pose cependant la condition que le courrier ne doit pas en souffrir.

Elle est la première et la seule, dans un premier temps, réalisatrice de films chez Gaumont. Au moment où les Frères Lumière envoient partout dans le monde des opérateurs pour filmer le réel, elle crée le premier film de fiction, en 1896. *La Fée aux Choux* montre le travail de la fée chargée de recueillir les enfants qui viennent de naître dans les choux. Ce sera un grand succès. On ne va pas détailler sa filmographie, parce qu'elle a réalisé 150 films, en France et aux USA (où elle a suivi son mari), et en a produit plus de 1000. Elle rédige les scénarios, réalise et monte elle-même ses films. Elle initie même Louis Feuillade, qui, lui, est entré dans l'histoire du cinéma, à la réalisation. Aux USA, elle forme les monteurs. C'est là aussi qu'elle crée sa propre société de production, Solax. Elle réalise ainsi ses films dans ses propres studios.

Si on l'a oubliée, c'est peut-être parce qu'elle manquait de talent ? Même pas ! Eisenstein, qui évoque une scène d'un de ses films, dont il ne connaît ni le titre, ni l'auteur et Hitchcock, en parlent dans leurs mémoires... Dès le début, ses films ont du succès ! Ce sont des films au son synchronisé (on est au début du XX<sup>e</sup>, grande époque du muet), ce qui, à l'époque, nécessite deux appareils, l'un pour l'image, l'autre pour le son. On enregistre le son, puis on filme les acteurs en « play-back », en leur passant le son. Techniquement innovante, c'est aussi une monteuse hors-pair. Elle passe d'un plan à l'autre, dans un montage dont la « grammaire » n'existe pas encore, de façon efficace et moderne, ce qui est visible dans les images des films qu'on a retrouvés.

Ses sujets aussi sont intéressants, comme ce film *Les résultats du féminisme* où, tout en gardant les caractéristiques vestimentaires des deux sexes, elle montre des femmes fumant le cigare en discutant, tandis que leurs maris font des travaux d'aiguille: fallait oser, quand même ! Enfin, c'est une directrice d'acteurs en avance sur son temps. La phrase « *Be Natural* » est affichée partout dans ses studios, à une époque où le jeu des acteurs, issus très souvent du théâtre et habitués à la pose photographique, est tout

# Alice Guy-Blaché ou la féminisme ordinaire

sauf naturel, et aujourd'hui peut nous paraître outré.

Alors, pourquoi et comment a-t-elle disparu de la mémoire collective ? Eh bien, on peut dire que l'Histoire, c'est-à-dire les hommes qui l'ont écrite, l'ont éjectée, tout simplement ! L'histoire du cinéma a-t-elle été réécrite pour en effacer les femmes ? Ces messieurs s'étaient trompés sur la valeur du cinéma, et avaient laissé les dames jouer, mais quand il devint lucratif, on le leur confisqua et les hommes se l'approprièrent ! Aux États-Unis, parmi plusieurs dizaines de réalisatrices, Alice Guy est une des seules dont on ait gardé la trace.

Alice Guy, divorcée, revient en France et immédiatement sollicite tous les studios de cinéma. Aucun ne lui répond. Elle va vivre des années de galère, financière et morale. Elle ne fera plus jamais de films...

L'histoire du cinéma la nie en ne la nommant presque jamais (ou en lui attribuant la fonction de directrice de production). Gaumont publie un livre sur... Gaumont, sa propre histoire, Alice Guy n'y est pas citée, alors même que Léon Gaumont continue à lui rappeler combien il lui doit... Ses films, non signés, (c'était le tout début, on inventait tout) pour certains disparaissent, ceux qui restent sont attribués à... des hommes : son assistant Louis Feuillade voire son ex-mari.

Voilà c'est fini, ou presque. A la fin de sa vie, Alice Guy n'a retrouvé que deux de ses films, dont elle n'est pas reconnue comme l'auteure... Elle a continué à les chercher jusqu'à sa mort. Mais peu à peu, on la redécouvre car on ne peut continuer d'entériner l'infériorisation des femmes créatrices.

**Pamela B Green**, dans son documentaire, montre les recherches qu'elle a effectuées sur Alice Guy, femme brillante, réalisatrice novatrice qui surpassait probablement beaucoup d'hommes réalisateurs. Dans ce documentaire est évoqué un témoin, salarié de l'industrie du cinéma, qui explique qu'il a toujours entendu ses patrons parler avec grand respect d'Alice Guy, mais qu'ils étaient quand même assez vexés qu'une femme ait une telle carrière.

Le ton était donné... jusqu'à nouvel ordre...



# Blackrock = la légion d'honneur, policier tué = les Invalides, infirmière assassinée = un tweet

Le jeudi 13 février 2020, une infirmière en psychiatrie de Thouars dans les Deux-Sèvres, perdait la vie, à 30 ans, poignardée par un patient. Cette tragédie n'est pas une fatalité, mais une conséquence de la suppression de nombreux postes dans l'hôpital public, dont la branche psychiatrie.

À Thouars, comme ailleurs, avec les restrictions budgétaires, le manque de personnel et le manque de sécurité, le risque d'un drame est aggravé : **en quinze ans, on est passé de huit infirmiers de jour à ... quatre.** Les patient-e-s ne sont pas responsables de leurs maladies, mais l'État et ses représentant-e-s, eux sont responsables de la carence chronique qui génère la mise en danger des professionnel-le-s.

Celles et ceux qui meurent ou sont victimes de la violence institutionnelle résultant de l'asphyxie et du saccage de la psychiatrie publique sont toujours les mêmes : infirmier-e-s, aide-soignant-e-s, aide médico psy, éducateur-ric-e-s, agent-e de service hospitalier, personnel ad-

ministratif, ouvrier-e-s, médecins. Le manque de moyens matériels, d'effectifs, de formation, de considération sont les principaux facteurs du mal-être au travail.

Pour ajouter du sordide à l'insupportable, Agnès Buzyn, alors ministre de la Solidarité (!) et de la Santé, s'est contentée d'un banal tweet de condoléances et le gouvernement a refusé une minute de silence à l'Assemblée nationale.

**Plus jamais ça ...** Avec la Fédération SUD Santé sociaux, exigeons des moyens suffisants, le renforcement de la politique de secteur, la réouverture de lits d'hospitalisation et de lieux de soins ambulatoires de proximité ainsi qu'une formation spécifique pour les professionnels de psychiatrie.

## PERMANENCES DE SUD-ÉDUCATION HAUTE-NORMANDIE

Mel: [sudeduc7627@orange.fr](mailto:sudeduc7627@orange.fr), sur la toile: <http://www.sud-education-hautenormandie.org>  
<https://www.facebook.com/sudeducation7627>

**ROUEN** : 8 rue de la Savonnerie,  
☎(&fax) : 02 35 89 89 83, ☎:06 68 63 20 05

→ Mardi : 08h30 - 16h30

→ Mercredi : 09h00 - 12h00

& Après-midi (sur RDV)

→ Jeudi : 09h00 - 17h00

**EVREUX** : Bourse du travail, 17 ter Rue de la Côte Blanche ☎: 09 50 50 86 15 (sur RDV)

**LE HAVRE** : Maison des syndicats,  
119 Cours de la République  
☎: 02 32 92 18 85

**DIEPPE** : Maison des associations,  
14 rue Notre Dame  
chaque 1<sup>er</sup> jeudi du mois, 15h00-18h00  
✉: [solidairesdieppe@gmail.com](mailto:solidairesdieppe@gmail.com)